

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **11 juillet 2016** à 20 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Jacques Bergeron
Siège #6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Siège #3 - Nathalie Laplante

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2016-07 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5221**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 juin 2016.
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
 - 7.4 - Transfert secteur réseau égout (FSI)
 - 7.5 - Transfert secteur réseau égout (PADEM)
 - 7.6 - Service d'un consultant en gestion de ressources humaines
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport Inspecteur en voirie C. Lachance juin 2016
 - 8.2 - Soumission pour l'achat de six pneus pour le camion Inter
 - 8.3 - Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'équipement de concassage et/ou de tamisage pour Excavation Clément Duquette Inc.
 - 8.4 - Nivelage des chemins
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 10 - LOISIRS-TOURISME
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - Dérogation mineure au 601, chemin de la Yard
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Plaintes reçues concernant l'état des chemins.
 - 13.2 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances d'été.
 - 13.3 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**2016-07
5222** **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2016-07
5223** **3.1 - Séance ordinaire du 13 juin 2016.**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire n'a pas fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis: pour la période du mois de juin 2016.

Construction : 2
Rénovation : 3
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : 1
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

**2016-07
5224** **7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

**2016-07
5225** **7.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no.810 au chèque no.829 pour un montant total de 47 365.91\$
Salaires: chèque no.1543 au chèque no.1561 pour un montant total de 7 319.53\$
Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 227.18\$
Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 2 964.70\$
L'encaisse en date du 4 juillet 2016 est de 149 067.58\$

ADOPTÉE

**2016-07
5226** **7.3 - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'autoriser un élu à participer au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1er octobre prochains et de payer le frais d'inscription au montant de 720,00\$, ainsi que les frais d'hébergement et de déplacements.

ADOPTÉE

**2016-07
5227** **7.4 - Transfert secteur réseau égout (FSI)**

CONSIDÉRANT que les états financiers du secteur FSI qui ont été produit par RCGT pour l'exercice 2015;

CONSIDÉRANT que le déficit de fonctionnement du secteur est de 957\$ pour l'exercice 2015;

CONSIDÉRANT que ce secteur présente un excédent de fonctionnement affecté de 10\$ au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que dans les livres de la municipalité, l'excédent de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2015 est de 694\$;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'affecter une somme de 684\$ provenant des surplus accumulés du secteur pour le retourner dans le surplus général de la municipalité.

ADOPTÉE

**2016-07
5228** **7.5 - Transfert secteur réseau égout (PADEM)**

CONSIDÉRANT que les états financiers du secteur PADEM qui ont été produit par

RCGT pour l'exercice 2015;

CONSIDÉRANT que l'excédent de fonctionnement du secteur est de 2 763\$ pour l'exercice 2015;

CONSIDÉRANT qu'une modification comptable de 25 512\$ a réduit le surplus de ce secteur au 1er janvier 2015 (note: ce montant sera constaté dans le revenu des années à venir en fonction de l'encaissement réel);

CONSIDÉRANT que dans les livres de la municipalité, l'excédent de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2015 est de 49 624\$;

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'affecter une somme de 3 894\$ provenant des surplus accumulés du secteur pour le retourner dans le surplus général de la municipalité.

ADOPTÉE

**2016-07
5229 7.6 - Service d'un consultant en gestion de ressources humaines**

Tel qu'il a été discuté au comité plénier du 13 juin, les membres du conseil ont accepté à l'unanimité l'offre de service du Consultant Jocelyn Benoît, Conseiller en gestion de ressources humaines et développement organisationnel, au montant de 2 115,50\$ plus les taxes, pour aider la Directrice générale à mettre à jour l'organisation de la Municipalité, à revoir les rôles et responsabilités des fonctions de travail, revoir l'ensemble des conditions de travail et identifier des changements pour améliorer l'efficacité du travail.

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport Inspecteur en voirie C. Lachance juin 2016

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de juin 2016.

**2016-07
5230 8.2 - Soumission pour l'achat de six pneus pour le camion Inter**

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de faire l'achat de six pneus pour le camion Inter, avec la compagnie Traction Mégantic Inc. au montant de 325,00\$ chaque, plus les frais d'installation de 21,00\$ pour chaque pneu et autres réparations, plus les taxes. Pour un montant total de 2 583.61\$

ADOPTÉE

**2016-07
5231 8.3 - Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'équipement de concassage et/ou de tamisage pour Excavation Clément Duquette Inc.**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité, d'autoriser Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire la signature de la demande d'autorisation par Excavation Clément Duquette inc. pour l'exploitation d'un procédé de concassage de résidus de béton, de brique et d'asphalte sur les lots 4 826 661 et 4 826 663 de la municipalité de Milan.

ADOPTÉE

**2016-07
5232 8.4 - Nivelage des chemins**

Tel qu'il a été discuté au comité plénier du 13 juin, les membres du conseil ont décidé à l'unanimité, de faire niveler les chemins par Excavations Prévost F.G. Inc, étant

donné que la niveleuse de la municipalité est en attente d'un morceau pour la réparation de celle-ci. La facture est présentée à cette séance du conseil pour un montant de 6 412.50\$ plus taxes, pour un total de 47.5 heures de travail.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

**2016-07
5233**

12.1 - Dérogation mineure au 601, chemin de la Yard

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Milan accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, résolution no: 2016-06-01 ci-dessous au long reproduit et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Comité consultatif d'urbanisme
Session de travail du 27 juin 2016

Recommandation du C.C.U. au conseil municipal.

Demande de dérogation mineure par M. Luc Lemieux pour permettre la construction d'un garage d'une dimension de 95 mètres carrés afin de permettre l'entreposage de sa machinerie et en faire l'entretien.

Cependant, l'article 7.3.3 c), du règlement de zonage no: 2005-32 mentionne ce qui suit;

La superficie maximum d'un bâtiment accessoire ou annexe est de 75 mètres carrés.

ATTENDU QUE la demande n'affecte pas l'usage ni la densité du sol;

ATTENDU QUE la situation n'affecte pas le voisinage immédiat;

ATTENDU QUE M. Luc Lemieux désire avoir un bâtiment plus grand que la réglementation municipale afin de conserver ses machineries à l'abri et posséder un espace suffisant pour l'entretien et le travail personnel;

ATTENDU QUE le projet de construction n'affectera pas l'homogénéité du terrain et du voisinage;

CONSIDÉRANT QUE les membres du C.C.U. jugent que cette demande est mineure;

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter la dérogation mineure.

ADOPTÉE

13 - VARIA

**2016-07
5234**

13.1 - Plaintes reçues concernant l'état des chemins.

Plainte écrite de M. Richard Gonthier pour le chemin de la Yard.
Plainte verbale de M. Michel Lambert pour le chemin des Castors.
Plainte verbale de Mme Doris Bernard pour le chemin de la Yard.
Plainte verbale de M. François Bourgault pour le chemin Milan.
Plainte verbale de Mme. Sabrina Côté pour la rue Mac Donald.

**2016-07
5235 13.2 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances d'été.**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que le bureau municipal ferme pendant deux semaines, soit du 25 juillet au 5 août 2016, pour la période des vacances d'été.

ADOPTÉE

**2016-07
5236 13.3 - Prochaine séance ordinaire du conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 15 août 2016 à 20h00.

14 - CORRESPONDANCE

**2016-07
5237 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h45.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2016-07